

LE SUICIDE : LES HOMMES ET LES JEUNES FONT DES GAINS IMPORTANTS

EN MONTÉRÉGIE, ON COMPTE EN MOYENNE 167 SUICIDES PAR ANNÉE, DEUX FOIS PLUS D'HOSPITALISATIONS POUR TENTATIVE DE SUICIDE, 30 FOIS PLUS DE TENTATIVES DE SUICIDE ET 200 FOIS PLUS DE MONTÉRÉGIENS QUI ONT DES IDÉES SUICIDAIRES. IL S'AGIT DONC DE PLUS DE 34 000 PERSONNES QUI ONT SÉRIEUSEMENT SONGÉ AU SUICIDE ET QUI SOUFFRENT PHYSIQUEMENT ET MENTALEMENT. BON NOMBRE DE CES SUICIDES SONT ÉVITABLES PAR DES MESURES DE PRÉVENTION POPULATIONNELLES ET INDIVIDUELLES.

LA DIMINUTION DE LA MORTALITÉ PAR SUICIDE : SURTOUT CHEZ LES HOMMES ET CHEZ LES PERSONNES DE MOINS DE 40 ANS

En 2013-2016, 167 Montérégiens, en moyenne, se sont enlevés la vie chaque année. Ce nombre diminue depuis 1995-1999, où un record annuel de 183 suicides avait été enregistré. La diminution du taux de mortalité par suicide s'observe davantage chez les hommes (30 %) que chez les femmes (15 %) et particulièrement chez les personnes de moins de 40 ans (45 %).

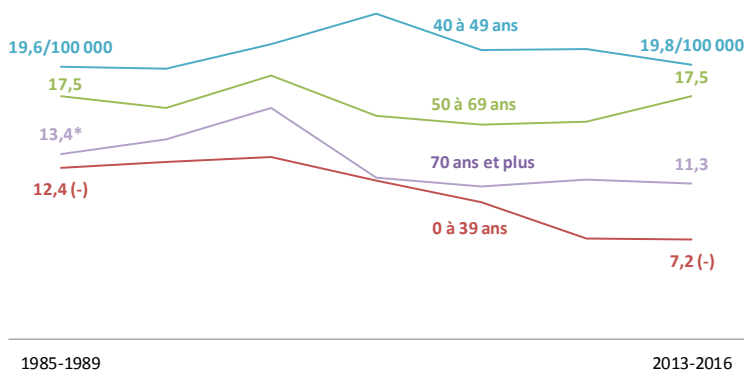
En Montérégie, tout comme au Québec, on compte trois fois plus d'hommes que de femmes qui se suicident. Au Québec, le taux de mortalité par suicide atteint un sommet à l'âge de 50-54 ans (donnée non disponible à l'échelle régionale), et ce, autant chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, en Montérégie, le taux de mortalité par suicide est près de deux fois plus élevé dans la population la plus défavorisée que dans la population la plus favorisée au point de vue matériel et social. Cette situation ne s'est pas améliorée dans les vingt dernières années.

PLUS DE 34 000 MONTÉRÉGIENS ONT SÉRIEUSEMENT SONGÉ AU SUICIDE

Au-delà des 167 suicides enregistrés annuellement en Montérégie, plus de 34 000 Montérégiens ont sérieusement songé au suicide, 5 600 ont fait une tentative de suicide et 709 ont été hospitalisés pour une tentative de suicide. Toutes proportions gardées, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à rapporter avoir sérieusement songé au suicide et à avoir fait une tentative de suicide.

TAUX DE MORTALITÉ PAR SUICIDE SELON L'ÂGE EN MONTÉRÉGIE



(+), (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec.

* La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : MSSS, Fichier des décès.

Production : équipe Surveillance, juillet 2019.

LE SUICIDE : DEUXIÈME CAUSE DE DÉCÈS CHEZ LES JEUNES DE 18 À 24 ANS

Tout comme au Québec, le suicide occupe le 9^e rang des causes de décès en Montérégie. Au Québec, chez les jeunes de 18 à 24 ans, le suicide représente la deuxième cause de décès (28 %) après les traumatismes non intentionnels (41 %).

LA PENDAISON DEMEURE LE MOYEN LE PLUS UTILISÉ

En 2013-2016, 60 % des Montérégiens qui se sont suicidés l'ont fait par pendaison. C'est le moyen le plus fréquemment utilisé depuis au moins une quinzaine d'années, et ce, peu importe le sexe et l'âge. Viennent ensuite l'intoxication (19 %), l'utilisation d'une arme à feu (10 %) et la noyade (4 %). Le choix du moyen utilisé varie selon le sexe et l'âge; chez les femmes, 35 % des suicides sont causés par intoxication – la prise de médicaments étant la première source – alors que chez les hommes, cette proportion est de 14 %. Par ailleurs, la pendaison est plus répandue chez les Montérégiens de 20 à 34 ans (74 %) que chez ceux de 65 ans et plus (40 %).

LE SUICIDE EN MONTÉRÉGIE – NOMBRE ANNUEL



Sources :

¹MSSS, Fichier des décès, 2013-2014 à 2015-2016.

²MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, 2016-2017 à 2018-2019.

³ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015.

COMMENT PRÉVENIR LE SUICIDE?

- **DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS**, il importe de prendre soin de sa santé mentale, physique et émotionnelle.
- **DANS LES MOMENTS DIFFICILES**, la ligne **1-866-APPELLE**, les **centres de prévention du suicide** (CPS) et les **centres de crise** offrent du soutien aux proches et aux personnes inquiètes pour leur entourage ainsi qu'aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide.
- **DANS LES MOMENTS DIFFICILES**, n'hésitez pas à consulter un médecin ou un psychologue, à vous rendre à l'hôpital ou au CLSC pour obtenir de l'aide.
- **DANS LA COMMUNAUTÉ**, les **sentinelles** sont outillées pour reconnaître les personnes vulnérables au suicide et les diriger vers les ressources d'aide appropriées.

À RETENIR

- La mortalité par suicide diminue, surtout chez les hommes et chez les personnes de moins de 40 ans.
- Le taux de mortalité atteint un sommet chez les personnes de 50 à 54 ans.
- Chez les jeunes de 18 à 24 ans, le suicide représente 28 % des décès ce qui le classe au 2^e rang des causes de décès.
- La pendaison est le moyen le plus fréquemment utilisé.
- Le suicide peut être prévenu au moyen d'actions concertées auprès des personnes souffrantes.

Citation suggérée :

NOISEUX, Manon « Le suicide : les hommes et les jeunes font des gains importants ». Périscope : no 93, novembre 2019. Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Secteur Planification, évaluation et surveillance.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Retrouvez-nous sur

Rédaction : Manon Noiseux

Production : Planification, évaluation et surveillance

Direction : Dr Mathieu Lanthier-Veilleux, directeur par intérim de santé publique de la Montérégie